

FORAGE ORBIT GARANT COMMUNIQUE SES RESULTATS FINANCIERS DU QUATRIEME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE 2024

- **Augmentation des marges au quatrième trimestre, suite au retrait de l'Afrique de l'Ouest et un maintien de la demande de service de forage des clients miniers majeurs et intermédiaires**

-

VAL-D'OR, QC, le 19 sept. 2024 /CNW/ - Forage Orbit Garant inc. (TSX : OGD) (« Orbit Garant » ou « la Société ») a présenté aujourd'hui ses résultats pour la période de trois mois (« T4 2024 ») et de l'exercice clos le 30 juin 2024. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf si indication contraire.

Faits saillants des résultats financiers

(\$ en millions de dollars, sauf les résultats par action)	Période de 3 mois close le 30 juin 2024	Période de 3 mois close le 30 juin 2023	Exercice clos le 30 juin 2024	Exercice clos le 30 juin 2023
Produits tirés de contrats	45,3	46,8	181,2	201,0
Bénéfice brut	7,3	0,7	20,4	18,3
Marge brute (%)	16,1	1,4	11,2	9,1
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	21,7	15,9	16,7	16,2
BAIIA ajusté ¹⁾	6,4	1,8	14,4	19,1
Bénéfice net (perte nette)	(1,2)	(4,1)	(1,3)	(0,7)
Bénéfice net (perte nette) par action				
- de base et diluée	(0,04)	(0,11)	(0,04)	(0,02)

(1) Il s'agit d'une mesure non-IFRS et non d'une mesure financière standardisée. La méthode utilisée par la Société afin de calculer ces mesures financières peut différer des méthodes utilisées par d'autres émetteurs et, par conséquent, la définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Voir « Rapprochement des mesures financières non-IFRS » à la page 4 de ce communiqué de presse pour plus d'informations sur chaque mesure non-IFRS et pour les rapprochements avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables.

« Nous avons généré des marges solides au cours de notre quatrième trimestre fiscal, ce qui reflète la demande soutenue de nos clients majeurs et intermédiaires dans le secteur minier au Canada et au Chili, ainsi que l'arrêt de nos activités en Afrique de l'Ouest plus tôt cette année. La baisse des revenus d'une année à l'autre pour le trimestre reflète notre retrait de l'Afrique de l'Ouest et les faibles niveaux actuels d'activités d'exploration des petites sociétés minières au Canada, qui sont attribuables à leur accès restreint aux capitaux », a déclaré Pierre Alexandre, président et chef de la direction d'Orbit Garant. « Au cours de l'exercice, nous avons conclu un contrat pour la vente de nos actifs situés en Afrique de l'Ouest et enregistré une créance à long terme d'un montant total de 7,5 M\$ en contrepartie. Au cours du trimestre, nous avons enregistré une modification substantielle d'une créance et de la perte de crédit attendue totalisant 5,2 M\$ sans effet sur la trésorerie. Sans cette modification, notre bénéfice net aurait été de 4,0 M\$, soit 0,11 \$ par action, pour le trimestre ».

« Même si les conditions de financement demeurent difficiles pour les petites sociétés minières et certaines intermédiaires au Canada, nous prévoyons maintenir nos rendements grâce à notre expertise développée pour les contrats de forage avec des grandes sociétés minières et des intermédiaires bien financées, qui représentent 87 % de nos revenus pour l'exercice 2024. Les prix records de l'or et les prix élevés du cuivre incitent les sociétés minières en production à continuer d'investir dans les activités de développement minier. »

Résultats financiers du quatrième trimestre

Les produits pour le T4 2024 étaient de 45,3 M\$, une baisse de 3,0 % comparativement à 46,8 M\$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2023 (« T4 2023 »). Au Canada les produits tirés des contrats de forage étaient de 32,8 M\$ au cours du T4 2024, une hausse de 0,9 % comparativement à 32,6 M\$ au T4 2023. Les produits tirés des contrats de forage au Canada ont été affectés par les

difficultés de financement des petites et moyennes sociétés minières au cours du T4 2024, ce qui a entraîné une baisse des activités de forage par rapport aux années précédentes, tandis que les produits tirés des contrats au T4 2023 ont été affectés par les suspensions de projets dues aux incendies de forêt. Les produits tirés des contrats de forage à l'international ont totalisé 12,5 M\$ au T4 2024, comparativement à 14,2 M\$ au T4 2023. La baisse d'une année à l'autre des produits tirés des contrats de forage à l'international reflète l'arrêt des activités de forage de la Société au Burkina Faso et en Guinée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024 (« T2 2024 »), partiellement compensé par l'augmentation des activités de forage au Chili.

La Société a comptabilisé une charge de restructuration non récurrente et sans effet sur la trésorerie de 4,2 M\$ au T4 2023 relativement à sa décision de quitter le Burkina Faso et de compléter son programme de forage dans ce pays au cours du T2 2024. La charge de restructuration reflète une dépréciation des stocks à une valeur nette de réalisation.

Orbit Garant a ensuite pris la décision de ne pas renouveler son contrat de forage en Guinée, qui s'est achevé à la fin du T2 2024, car la Société a déterminé qu'il n'était plus financièrement viable de maintenir des activités de forage en Afrique de l'Ouest compte tenu de son retrait du Burkina Faso.

La Société avait conclu un contrat pour la vente de ses stocks pour un montant de 1,2 M\$ et de ses immobilisations corporelles pour un montant de 6,3 M\$ situés en Afrique de l'Ouest et a comptabilisé une créance à court terme en contrepartie pour un montant de 7,5 M\$. Au 30 juin 2024, la Société a enregistré la décomptabilisation de la créance à court terme et une nouvelle créance à long terme de 3,9 M\$ suite à un changement significatif des modalités contractuelles de paiement de la créance. L'effet d'une modification substantielle de la créance est une perte de 3,5 M\$ incluse dans les charges dans les états consolidés du résultat. La Société a également comptabilisé une perte de crédit attendue sur cette créance d'un montant de 1,7 M\$ dans les états consolidés du résultat.

Le bénéfice brut au T4 2024 a été de 7,3 M\$, ou 16,1 % des produits, comparativement à 0,7 M\$ ou 1,4 % des produits au T4 2023. L'augmentation du bénéfice brut et de la marge brute reflète la dépréciation des stocks résultant de la restructuration au T4 2023, tel qu'indiqué ci-dessus, de l'amélioration de la rentabilité des activités à l'international de la Société, ayant comme résultat l'augmentation des activités de forage de la Société au Chili et de la cessation des activités de forage en Afrique de l'Ouest, qui n'étaient pas rentables. Les charges d'amortissement et la dépréciation qui totalisent 2,5 M\$ sont incluses dans le coût des produits tirés des contrats au cours du T4 2024, comparativement à des charges d'amortissement de 2,6 M\$ et la dépréciation de 4,2 M\$ des stocks résultant de la restructuration au T4 2023. La marge brute ajustée¹, excluant les charges d'amortissement s'est établie à 21,7 % au T4 2024, comparativement à une marge brute ajustée¹ excluant les charges d'amortissement et la dépréciation des stocks, de 15,9 % au T4 2023. L'augmentation de la marge brute ajustée¹ reflète principalement la rentabilité accrue des activités à l'international de la Société.

Les frais généraux et administratifs ont été de 4,0 M\$, ou 8,9 % des produits au T4 2024, comparativement à 5,1 M\$ ou 10,9 % des produits au T4 2023.

Le BAIIA ajusté¹ a été de 6,4 M\$ au T4 2024, comparativement à 1,8 M\$ au T4 2023. Cette augmentation reflète principalement la croissance du bénéfice d'exploitation des activités à l'international de la Société. La perte nette au T4 2024 a été de 1,2 M\$, ou 0,04 \$ par action, comparativement à une perte nette de 4,1 M\$, ou 0,11 \$ par action, au T4 2023. La perte nette au T4 2024 est principalement attribuable à l'effet de la modification substantielle d'une créance et de la perte de crédit attendue totalisant 5,2 M\$, tel que discuté ci-dessus.

Résultats financiers de l'exercice 2024

Les produits de l'exercice 2024 ont totalisé 181,2 M\$, une baisse de 9,8 %, comparativement à 201,0 M\$ au cours de l'exercice 2023. Les produits au Canada étaient de 132,6 M\$ au cours de

l'exercice 2024, une baisse de 12,8 % comparativement à 152,1 M\$ pour l'exercice 2023. Cette baisse est principalement attribuable aux décisions des clients de suspendre ou de réduire temporairement les activités de forage sur certains projets tout au long du premier semestre de l'exercice 2024. La Société a progressivement repris ses activités sur les projets de forage qui avaient été temporairement suspendus ou réduits, et tous ces projets avaient entièrement repris en janvier 2024. Les produits à l'international étaient de 48,6 M\$ au cours de l'exercice 2024, une baisse de 0,4 %, comparativement à 48,9 M\$ au cours de l'exercice 2023. La diminution est principalement attribuable à la réduction des activités de forage en Guinée, au Burkina Faso et en Guyana, partiellement contrebalancée par une augmentation des activités de forage au Chili.

Le bénéfice brut de l'exercice 2024 était de 20,4 M\$, ou 11,2 % des produits, comparativement à 18,3 M\$ ou 9,1 % des produits, pour l'exercice 2023. Les charges d'amortissement de 9,9 M\$ sont incluses dans le coût des produits tirés des contrats au cours de l'exercice 2024, comparativement à des charges d'amortissement de 10,1 M\$ et la dépréciation des stocks de 4,2 M\$ résultant de la restructuration au cours de l'exercice 2023. La marge brute ajustée¹, excluant les charges d'amortissement, était de 16,7 % au cours de l'exercice 2024, comparativement à une marge brute ajustée¹, excluant les charges d'amortissement et dépréciation des stocks, de 16,2 % pour l'exercice 2023. Les augmentations du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée¹ sont principalement attribuables à l'augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix et du contrôle des coûts au Canada, partiellement contrebalancées par la réduction des activités de forage au Canada au cours du premier semestre de l'exercice 2024, tel que décrit ci-dessus.

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 15,6 M\$ ou 8,6 % des produits au cours de l'exercice 2024, comparativement à 16,4 M\$ ou 8,2 % des produits au cours de l'exercice 2023.

Le BAIIA¹ ajusté a été de 14,4 M\$ au cours de l'exercice 2024, une baisse de 4,7 M\$ comparativement au BAIIA ajusté de 19,1 M\$ au cours de l'exercice 2023. La diminution reflète la réduction des activités de forage au Canada en raison de la suspension ou de la réduction de projets au cours du premier semestre de l'exercice 2024, et les coûts liés au maintien du personnel clé sur ces projets, puis à leur redémarrage. La Société a également enregistré une variation négative de 3,0 M\$ des taux de change. Ces facteurs négatifs ont été partiellement compensés par la variation positive de la rentabilité des opérations de forage à l'international de la Société.

La perte nette pour l'exercice 2024 s'est établie à 1,3 M\$, ou 0,04 \$ par action, comparativement à une perte nette de 0,7 M\$, ou 0,02 \$ par action, au cours de l'exercice 2023. La perte nette de la Société pour l'exercice 2024 reflète la réduction des activités de forage au Canada en raison de la suspension ou de la réduction de projets au cours du premier semestre de l'année, les coûts liés au maintien du personnel clé sur ces projets, puis à leur redémarrage, une variation négative de 3,0 M\$ des taux de change et l'effet de la modification substantielle d'une créance et de la perte de crédit attendue totalisant 5,2 M\$ suite à la vente d'actifs situés en Afrique de l'Ouest, comme indiqué ci-dessus. Ces facteurs négatifs ont été partiellement compensés par la variation positive du bénéfice d'exploitation des activités de forage à l'international de la Société et par un recouvrement d'impôt sur le revenu de 3,7 M\$ au cours de l'exercice 2024, comparativement à une charge d'impôt sur le revenu de 1,1 M\$ au cours de l'exercice 2023.

Liquidités et ressources en capital

La Société a remboursé un montant net de 0,7 M\$ sur sa Facilité de crédit au cours de l'exercice 2024, comparativement à 9,3 M\$ au cours de l'exercice 2023. La dette à long terme de la Société aux termes de la Facilité de crédit, y compris 3,0 M\$ US (4,1 M\$) tirés de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US et de la portion courante, s'élevait à 21,5 M\$ au 30 juin 2024, comparativement à 22,2 M\$ au 30 juin 2023.

Au 30 juin 2024, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 48,9 M\$ comparativement à 50,4

M\$ au 30 juin 2023.

Les besoins d'Orbit Garant en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs. Au 30 juin 2024, Orbit Garant avait 37 372 756 actions ordinaires émises et en circulation.

Les états financiers consolidés audités ainsi que le rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice se terminant le 30 juin 2024 se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.orbitgarant.com ou sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Conférence téléphonique

Pierre Alexandre, président et chef de la direction, et Daniel Maheu, chef de la direction financière, tiendront une conférence téléphonique (en anglais) destinée aux analystes et investisseurs, le vendredi 20 septembre 2024 à 10 h (heure de l'Est). Afin de participer à la conférence téléphonique sans l'aide d'un opérateur, vous pouvez vous inscrire et saisir votre numéro de téléphone à <https://emportal.ink/3T744zY> afin de recevoir un rappel automatique instantané. Vous pouvez également composer le 437-900-0527 ou le 1-888-390-0546 pour joindre un téléphoniste en direct qui vous rejoindra à l'appel.

Une webdiffusion en direct de l'appel sera disponible sur le site Web d'Orbit Garant à l'adresse suivante : <http://www.orbitgarant.com/en/events>. La web émission sera archivée après la conclusion de l'appel. Afin d'accéder à la reprise de la conférence téléphonique, veuillez composer le numéro 289-819-1450 ou 1-888-660-6345 et entrer le mot de passe 17693 #. Elle sera accessible jusqu'au 27 septembre 2024.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA, BAIIA
ajusté et marge
du BAIIA
ajustée :

Le BAIIA est défini comme le bénéfice net (la perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements. Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA excluant (i) l'impact de la dépréciation des stocks résultant de la restructuration au Burkina Faso et (ii) de l'effet de la modification substantielle d'une créance et de la perte de crédit attendue. La marge du BAIIA ajusté est définie comme le pourcentage du BAIIA ajusté par rapport aux produits du contrat.

Bénéfice brut
ajusté et marge
brute ajustée :

Le bénéfice brut ajusté est défini comme le bénéfice brut excluant l'amortissement et la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. La marge brute ajustée est définie comme le pourcentage de la marge brute ajustée par rapport aux produits du contrat.

BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajustée

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante dans l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, car il élimine l'incidence des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie, des impôts sur les bénéfices et des coûts de restructuration. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'un point de référence utile et comparable pour évaluer la performance de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	T4 2024	T4 2023	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2022
Bénéfice net (perte nette) de la période	(1,2)	(4,1)	(1,3)	(0,7)	(6,6)
Ajouter :					
Charges financières	0,8	0,9	3,5	3,4	2,2
Charge d'impôt sur le résultat	(1,2)	(2,1)	(3,7)	1,1	3,2
Dépréciation et dotation aux amortissements	2,8	2,9	10,7	11,1	11,2
BAIIA	1,2	(2,4)	9,2	14,9	10,0
Dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso	-	4,2	-	4,2	-
Effet de la modification substantielle d'une créance et de la perte de crédit attendue	5,2	-	5,2	-	-
BAIIA ajusté	6,4	1,8	14,4	19,1	10,0
Produits tirés de contrats	45,3	46,8	181,2	201,0	195,5
Marge du BAIIA ajustée (%) ¹⁾	14,1	3,8	7,9	9,5	5,1

¹⁾ BAIIA ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	T4 2024	T4 2023	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits tirés de contrats	45,3	46,8	181,2	201,0	195,5
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	38,0	46,2	160,9	182,7	181,7
Moins :					
L'amortissement	(2,5)	(2,6)	(9,9)	(10,1)	(10,0)
Dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso	-	(4,2)	-	(4,2)	-
Charges directes	35,5	39,4	151,0	168,4	171,7
Bénéfice brut ajusté	9,8	7,4	30,2	32,6	23,8
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	21,7	15,9	16,7	16,2	12,2

¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

À propos de Forage Orbit Garant

Ayant son siège social, à Val-d'Or au Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international par ses 188 appareils de forage et approximativement 1 000 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales. Pour plus d'information, veuillez visiter le site Web : www.orbitgarant.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs (au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables) relativement aux activités de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et à l'environnement au sein duquel elle exerce ses activités. Les énoncés prospectifs sont identifiés par des mots comme « croire », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « sera », « pourrait » et autres expressions similaires. Ces énoncés sont établis selon les attentes, les estimations, les projections et les prévisions de la Société. Ils ne garantissent en rien les rendements futurs et comportent des risques et des incertitudes difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent le climat économique mondial en ce qui concerne l'industrie minière ; l'environnement économique canadien; la capacité de la Société à attirer et fidéliser ses clients et à gérer ses actifs et ses coûts d'exploitation ; la situation politique dans certaines juridictions dans lesquelles la Société opère et l'environnement opérationnel dans les juridictions dans lesquelles la Société opère ainsi que les risques et les incertitudes qui sont

discutés dans les documents réglementaires de la Société disponibles à www.sedarplus.ca. Rien ne garantit l'exactitude de ces énoncés prospectifs, et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier complètement à ces énoncés. De plus, ces énoncés ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont exprimés. La Société ne se tient pas obligée de mettre ces énoncés prospectifs à jour, ou de tenir compte de nouvelles informations, événements ou circonstances.

SOURCE Orbit Garant Drilling Inc.

📄 Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/September2024/19/c5841.html>

%SEDAR: 00026932F

Renseignements : Personnes-ressources : Daniel Maheu, Chef de la direction financière, 819 824-2707 poste 124; Bruce Wigle, Relations avec les investisseurs, 647 496-7856

CO: Orbit Garant Drilling Inc.

CNW 17:00e 19-SEP-24